Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

E5 PROJET - Option : Gestion et protection de la nature

Session 2019 • Code sujet : **2019-BTS143-RPL-ME-GU-RE** • Durée : **210 minutes**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Contexte, enjeux et acteurs du projet de parc naturel urbain (3 questions) **Page 3**

2. Dialogue territorial et jeu participatif IWA (2 questions) **Page 5**

3. Programme de sciences participatives pour suivre la biodiversité ordinaire (3 questions) **Page 6**

4. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 8**

Sujet officiel (PDF) : https://btsagpn.fr/assets/annales/btsa-gpn/E5 - Conduire une opération de gestion environnementale/2019/BTSA GPN - E5 - Conduire une opération de gestion environnementale - Session 2019 - 1-Sujet.pdf

1. Contexte, enjeux et acteurs du projet de parc naturel urbain

Le sujet porte sur la reconversion de l'ancien champ de courses des Bruyères, vaste espace naturel de 28 hectares au cœur de la Métropole Rouen-Normandie. Les documents présentent le territoire, les aménagements projetés et les acteurs publics, professionnels, associatifs et citoyens impliqués.

Partie 1

Question 1. Présenter le contexte de création du parc naturel urbain du champ de courses des Bruyères.

Le projet vise la reconversion de l'ancien champ de courses des Bruyères, un espace naturel de 28 hectares au cœur de la Métropole Rouen-Normandie, à la charnière de cinq communes. Apprécié des promeneurs et des sportifs, ce site doit devenir un parc naturel urbain bénéficiant aux habitants de toute la Métropole.

La réflexion débute en 2005 et une concertation est lancée en 2013, avec l'appui des agences Ville Ouverte et A Etcetera. Le programme co-construit avec les habitants est approuvé par les élus en 2014. Les travaux sont prévus de 2017 à 2020 : ils représentent 13 millions d'euros, sur un budget global de 22 millions.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Transformer un ancien hippodrome urbain de 28 hectares en parc métropolitain, après concertation, en préservant et valorisant ses espaces naturels, agricoles et aquatiques.

Question 2. Identifier et hiérarchiser les enjeux de ce territoire.

Rang	Enjeu	Éléments du projet
1	Écologique	Préserver le poumon vert et la biodiversité ; diversifier les milieux et gérer les eaux de ruissellement.
2	Social et récréatif	Concilier les usages libres, les loisirs familiaux et sportifs avec la préservation du site.
3	Agricole et collectif	Accueillir permaculture, jardins et échanges entre riverains et parc.
4	Paysager et identitaire	Révéler une nouvelle identité tout en respectant l'esprit de l'ancien champ de courses.

La priorité est de protéger les milieux naturels, tout en conciliant cette protection avec la fréquentation et les autres usages du parc.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Priorités : préserver la biodiversité, concilier protection et usages, développer les activités agricoles et collectives, puis valoriser le paysage et l'identité du site.

Question 3. Caractériser à l'aide d'une typologie les acteurs impliqués dans le projet de parc naturel urbain du champ de courses des Bruyères.

La typologie distingue les décideurs, les concepteurs et les parties prenantes locales :

- **Maître d'ouvrage et élus :** la Métropole Rouen-Normandie pilote le projet ; les élus approuvent le programme. La Région Normandie et le Département de Seine-Maritime figurent parmi les financeurs.
- **Assistance à la concertation :** les agences Ville Ouverte et A Etcetera.
- **Maîtrise d'œuvre :** le groupement MUTABILIS, avec des compétences en paysage, architecture, ingénierie, écologie et signalétique.
- **Société civile et usagers :** associations et collectifs formulent des propositions, organisent des ateliers ou inventaires ; les habitants contribuent à la concertation et au jeu participatif.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Acteurs : Métropole, élus et financeurs publics ; agences de concertation et équipe de maîtrise d'œuvre ; associations, collectifs, habitants et usagers.

2. Dialogue territorial et jeu participatif IWA

La population a été associée à la conception du parc par une démarche numérique et ludique de dialogue territorial. Les documents décrivent le fonctionnement du jeu IWA et le bilan de la participation, notamment les choix d'aménagement exprimés par les habitants.

Partie 2

Question 4. Définir et caractériser la démarche innovante de dialogue territorial mise en œuvre à destination de la population.

IWA (« Innovative Way to Ask ») est un dispositif numérique de concertation publique fondé sur un jeu de simulation. Pendant presque trois mois, les habitants pouvaient composer en ligne leur parc en 2D, en plaçant des aménagements selon un budget de 90 000 crédits. Le jeu reprenait les thèmes issus des ateliers participatifs de 2013 : nature, loisirs, jardinage et culture. Il prolongeait cette concertation en recueillant les besoins et les avis des citoyens. Au total, 805 parcs ont été créés ; les choix exprimés privilégiaient les éléments naturels.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Concertation numérique et ludique : les habitants composent un projet de parc en 2D avec un budget virtuel, et leurs choix éclairent sa programmation.

Question 5. Présenter deux avantages et deux limites de ce dispositif de dialogue territorial.

Le jeu rend la participation plus attractive et permet de recueillir un grand nombre de propositions : 805 parcs ont été créés, révélant notamment une forte préférence pour la nature. Deux limites sont à considérer :

- La participation en ligne peut exclure les personnes peu équipées ou peu à l’aise avec le numérique ; les participants ne représentent donc pas nécessairement toute la population.
- Le catalogue d’aménagements et le budget prédéfini simplifient les choix. Les propositions expriment des préférences, mais ne constituent ni un arbitrage collectif ni une validation de leur faisabilité écologique, technique et financière.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Atouts : participation attractive et nombreuses contributions. Limites : représentativité incertaine et choix simplifiés, sans garantie de faisabilité.

3. Programme de sciences participatives pour suivre la biodiversité ordinaire

La Métropole souhaite suivre l'impact de l'aménagement sur la biodiversité ordinaire du site et confie cette mission à un chargé de mission Biodiversité. Les documents exposent l'intérêt des sciences participatives et les étapes générales de construction d'un programme, de la problématique à l'évaluation.

Partie 3

Question 6. Préciser les objectifs généraux et opérationnels de votre programme de sciences participatives.

Objectif général : suivre l'évolution de la biodiversité ordinaire du parc afin d'évaluer les effets de l'aménagement et d'éclairer sa gestion, tout en faisant contribuer les habitants à la production de connaissances.

- **Objectifs opérationnels :** établir un état initial, puis réaliser des observations répétées de groupes facilement observables, comme les plantes, les oiseaux et les pollinisateurs, dans les différents habitats du site.
- Localiser les observations, comparer les résultats dans le temps et entre milieux, sensibiliser les participants et restituer les résultats aux gestionnaires.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Suivre la biodiversité ordinaire avant et après l'aménagement, mobiliser les habitants et fournir des données utiles à la gestion du parc.

Question 7. Justifier les étapes de votre programme et préciser les conditions de sa mise en œuvre.

1. Formuler la question de suivi et les besoins de gestion, puis choisir des groupes observables et des protocoles simples, standardisés et adaptés aux habitats du parc.
2. Définir les sites et périodes de relevé, réaliser l'état initial avant les travaux si possible, puis répéter les observations aux mêmes endroits et selon le même effort. Un site comparable peu modifié peut aider à distinguer l'effet des travaux des variations générales.
3. Recruter et former les participants, fournir des consignes et outils d'identification, puis vérifier les données recueillies.
4. Analyser les résultats et les restituer aux participants et aux gestionnaires pour guider les pratiques d'entretien.

La mise en œuvre requiert une coordination, un calendrier adapté aux saisons, des consignes communes, une validation des observations et des sorties sécurisées respectueuses des espèces.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Un protocole standardisé, des relevés répétés et vérifiés, des participants accompagnés et une restitution aux gestionnaires rendent le suivi exploitable.

Question 8. Afin d'évaluer la réussite de votre programme, proposer et justifier au moins deux indicateurs de suivi pertinents.

Les indicateurs doivent permettre d'évaluer les évolutions écologiques et la qualité de la participation. Les comparaisons se font à protocole et effort d'observation constants.

- **Richesse spécifique** observée par groupe et par habitat, comparée à l'état initial : elle renseigne sur l'évolution de la biodiversité ordinaire.
- **Fréquence d'observation d'espèces indicatrices** : elle permet de suivre les changements de présence dans les milieux concernés.
- **Nombre de participants actifs et part des observations validées :** ils mesurent respectivement la mobilisation et la fiabilité des données collectées.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Indicateurs : évolution de la richesse spécifique et de la fréquence des espèces indicatrices, nombre de participants actifs et part des observations validées.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2019)

Bilan de l'épreuve : Épreuve E5 PROJET du BTSA Gestion et protection de la nature, remplacement 2019, code 2019-BTS143-RPL-ME-GU-RE, durée de 210 minutes, sans coefficient imprimé. Le sujet étudie la reconversion du champ de courses des Bruyères en parc naturel urbain. Il évalue l'analyse territoriale, la caractérisation des acteurs, le dialogue citoyen et la conception d'un programme de sciences participatives.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Un diagnostic territorial relie les caractéristiques du site, ses usages, ses milieux et les objectifs d'aménagement.
- Une typologie classe les acteurs selon leur statut, leur rôle, leurs intérêts et leur niveau d'implication dans le projet.
- IWA est un jeu numérique de concertation où les habitants composent un projet d'aménagement et expriment leurs préférences.
- Les sciences participatives associent une question scientifique, un protocole accessible, l'animation des participants et l'évaluation des résultats.

Points de vigilance & attentes du jury

- Hiérarchiser les enjeux en explicitant les critères retenus, plutôt que de fournir une simple liste.
- Distinguer les catégories d'acteurs et préciser leur rôle concret dans le projet.
- Pour le dialogue territorial, distinguer les avantages des limites et les justifier à partir du fonctionnement du dispositif.
- Relier chaque indicateur à un objectif et préciser ce qu'il permet effectivement d'évaluer.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment construire un programme de sciences participatives cohérent ?

Partir d'une problématique précise, définir les objectifs et les données attendues, puis choisir un protocole accessible et reproductible. Organiser la formation, l'animation, la validation et l'analyse des observations, prévoir l'évaluation et restituer les résultats aux participants.

Q : Comment choisir des indicateurs pour évaluer le programme ?

Choisir des indicateurs mesurables et directement liés aux objectifs. Le nombre et la régularité des participants renseignent sur la mobilisation ; la quantité, la qualité et la répartition des observations renseignent sur la production de données.

Q : Comment gérer le temps et les points de cette épreuve ?

L'épreuve dure 210 minutes et comporte trois parties notées sur 8, 4 et 8 points. Répartir le temps selon ce poids, réserver un moment à la lecture des documents et garder quelques minutes pour vérifier que chaque consigne est traitée.

Q : Qu'attend le jury dans les réponses aux questions de projet ?

Les consignes appellent des réponses justifiées et adaptées au cas étudié. Appuyer l'analyse sur les documents, distinguer les objectifs des étapes, expliquer les choix proposés et relier les indicateurs à l'évaluation, sans inventer de norme ou de barème.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsagpn.fr/assets/annales/btsa-gpn/E5 - Conduire une opération de gestion environnementale/2019/BTSA GPN - E5 - Conduire une opération de gestion environnementale - Session 2019 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTSA Gestion et Protection de la Nature : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.